







DECEMBRE 2011







Ce travail inédit a été réalisé avec la coopération de la direction des études de l'ACOSS-URSSAF, en lien très étroit avec Romain GUERRY (UNIOPSS). Il s'inscrit dans le cadre de la coopération qui se développe depuis trois années entre l'UNIOPSS (et les URIOPSS) et l'association Recherches & Solidarités.

Il vise à améliorer notre compréhension de l'action sanitaire et sociale, par la mesure de son poids économique, de ses emplois et de la diversité des acteurs privés qui l'a composent : économie sociale (associations, mutuelles, fondations, coopératives) mais aussi professions libérales et désormais entreprises lucratives.

- ⇒ Ce travail comporte, dans une première partie, un bilan de l'année 2010, permettant de situer la place des associations, des coopératives, des mutuelles et des fondations, relevant d'un code APE répertorié au sein du secteur sanitaire et social, dans l'ensemble du secteur privé¹. On sera prudent, concernant les coopératives et les mutuelles, dans la mesure où des filiales non répertoriées dans l'une des catégories juridiques de l'économie sociale peuvent exercer dans ce domaine.
- ⇒ En revanche, les données relatives aux associations (et aux fondations), ainsi que celles qui concernent l'ensemble de l'emploi privé ne souffrent d'aucun biais juridique. Il est donc possible de mesurer la place des associations, détaillées dans une deuxième partie.
- ⇒ La troisième partie se consacrera à l'évolution sur 10 ans du poids respectif des associations, en comparaison avec celui des entreprises « lucratives ».

Pour la réalisation de ce travail, nous tenons particulièrement à remercier Alain GUBIAN, Paul FRANCESCHI, Anne-Laure ZENNOU, Mihaela MOSU NASR, et Henitsoa RAHARIMANANA, au titre de la direction des études, des statistiques et de la prospective de l'ACOSS.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

¹ Le secteur public peut difficilement être approché dans ce cadre : quelques essais ont montré qu'il était impossible de parvenir à l'exhaustivité en la matière.

<u>Chapitre 1 - Répartition des établissements, des salariés et de la masse salariale,</u> selon les domaines d'activité du secteur sanitaire et social

A - Répartition des établissements selon les domaines d'activité et les statuts juridiques

Secteurs et sous-	ASSOCIA	ATIONS	COOPERATIVES		MUTUELLES		FONDATIONS		Autre	Total	
secteurs d'activités des associations	Ets	En %	Ets	En %	Ets	En %	Ets	En %	Ets	En %	Ets
Activités humaines pour la santé (1)	3 316	4,3%	33	0,0%	589	0,8%	129	0,2%	73 667	95%	77 734
Hébergement médico- social	9 030	76,8%	4	0,0%	273	2,3%	392	3,3%	2 064	18%	11 763
H médicalisé pour personnes âgées	1 501	48,4%	1	0,0%	150	4,8%	134	4,3%	1 314	42%	3 101
H médicalisé pour enfants handicapés	1 279	95,5%		0,0%	13	1,0%	24	1,8%	24	2%	1 339
H médicalisé pour adultes hand. et autres	527	91,9%		0,0%	10	1,7%	19	3,3%	18	3%	573
H social pour hand. mentaux et malades mentaux	1 871	96,6%		0,0%	21	1,1%	31	1,6%	14	1%	1 936
H social pour toxicomanes	130	94,2%		0,0%	1	0,7%	3	2,2%	4	3%	138
H social pour personnes âgées	599	47,1%	1	0,1%	62	4,9%	35	2,7%	575	45%	1 271
H social pour handicapés physiques	248	93,9%		0,0%	5	1,9%	6	2,3%	5	2%	264
H social pour enfants en difficulté	1 332	88,0%	2	0,1%	5	0,3%	103	6,8%	72	5%	1 512
H social pour adultes et familles en diff et autre H soc.	1 545	94,8%		0,0%	7	0,4%	38	2,3%	39	2%	1 629
Action sociale sans hébergement	20 314	84,7%	39	0,2%	245	1,0%	183	0,8%	3 209	13%	23 990
Aide à domicile	4 057	65,1%	21	0,3%	57	0,9%	12	0,2%	2 081	33%	6 227
Accueil et accompagnement d'adultes hand. ou pers. âgées	582	92,1%	1	0,1%	5	0,8%	9	1,4%	36	6%	632
Aide par le travail	2 039	94,3%	3	0,1%	19	0,9%	38	1,8%	63	3%	2 163
Accueil de jeunes enfants	3 284	81,2%	2	0,0%	118	2,9%	22	0,5%	621	15%	4 046
Accueil et accompagnement sans H. d'enfants hand.	893	96,9%		0,0%	6	0,6%	12	1,3%	10	1%	921
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	434	94,9%	1	0,2%	1	0,2%	7	1,5%	14	3%	457
Action sociale sans hébergement non classées ailleurs (n.c.a.)	9 027	94,6%	13	0,1%	39	0,4%	82	0,9%	384	4%	9 545
Ensemble sanitaire et social	32 660	28.8%	76	0.1%	1 107	1,0%	704	0,6%	78 940	69.6%	113 487

Source : ACOSS-URSSAF - Traitement R&S. Lecture : dans la santé, les associations représentent 4,3% des établissements, les mutuelles 0,8%, les fondations 0,2% et les autres établissements privés 95%. (1) Dans ce tableau, sont comptabilisés, parmi les 73 667 établissements employeurs classés « autre privé », les 50 669 personnes de statut profession libérale, employant au moins un salarié. Pour avoir une vision complète du secteur privé de la santé, il faut ajouter 300 000 personnes exerçant à titre individuel, sans aucun salarié, et sous le statut de profession libérale.

En dépit d'une amélioration de la nomenclature, plus fine dans le secteur sanitaire et social, on trouve encore près de 28% des établissements associatifs « non classés ». A noter la présence du secteur mutualiste (1.107 établissements au total) et celui des fondations (704 établissements au total), notamment dans l'hébergement médico-social.

L'analyse du secteur santé est plus délicate, du fait de la présence des salariés employés par les professions libérales, il est donc impossible, en l'état de nos investigations, de mesurer le poids des seuls établissements privés lucratifs. Un travail complémentaire est envisagé l'an prochain, dans ce domaine précis.

B - Répartition des salariés selon les domaines d'activité et les statuts juridiques

Secteurs et sous-secteurs	ASSOCIATIONS		COOPERATIVES		MUTUELLES		FONDATIONS		Autre privé		Total
d'activités des associations	Salariés	En %	Salariés	En %	Salariés	En %	Salariés	En %	Salariés	En %	Salariés
Activités humaines pour la santé (1)	130 375	23,8%	176	0,0%	18 454	3,4%	23 468	4,3%	376 052	68,6%	548 524
Hébergement médico-social	327 248	74,7%	88	0,0%	10 427	2,4%	20 087	4,6%	80 322	18,3%	438 172
H médicalisé pour personnes âgées	68 004	48,8%	66	0,0%	5 684	4,1%	8 066	5,8%	57 522	41,3%	139 342
H médicalisé pour enfants handicapés	68 509	94,7%		0,0%	937	1,3%	1 785	2,5%	1 120	1,5%	72 351
H médicalisé pour adultes hand. et autres	30 056	92,9%		0,0%	658	2,0%	1 160	3,6%	464	1,4%	32 337
H social pour hand. mentaux et malades mentaux	61 240	96,5%		0,0%	939	1,5%	1 215	1,9%	63	0,1%	63 457
H social pour toxicomanes	1 946	64,7%		0,0%	39	1,3%	968	32,2%	53	1,8%	3 006
H social pour personnes âgées	16 838	41,6%	14	0,0%	1 856	4,6%	967	2,4%	20 796	51,4%	40 470
H social pour handicapés physiques	10 479	95,4%		0,0%	154	1,4%	349	3,2%	0	0,0%	10 982
H social pour enfants en difficulté	40 014	89,9%	8	0,0%	76	0,2%	4 406	9,9%	0	0,0%	44 504
H social pour adultes et familles en diff et autre H soc.	30 163	94,7%	0	0,0%	86	0,3%	1 171	3,7%	416	1,3%	31 837
Action sociale sans hébergement	520 886	88,5%	771	0,1%	8 405	1,4%	9 246	1,6%	49 235	8,4%	588 543
Aide à domicile	172 439	80,2%	431	0,2%	3 355	1,6%	1 084	0,5%	37 732	17,5%	215 040
Accueil et accompagnement d'adultes hand. ou pers. âgées	8 032	95,3%	1	0,0%	29	0,3%	61	0,7%	306	3,6%	8 429
Aide par le travail	133 340	96,1%	96	0,1%	1 852	1,3%	2 309	1,7%	1 176	0,8%	138 774
Accueil de jeunes enfants	32 308	76,8%	6	0,0%	1 107	2,6%	445	1,1%	8 194	19,5%	42 060
Accueil et accompagnement sans H. d'enfants hand.	22 565	87,4%		0,0%	181	0,7%	3 066	11,9%	0	0,0%	25 812
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	9 628	98,0%	2	0,0%	1	0,0%	195	2,0%	0	0,0%	9 827
Action sociale sans hébergement non classées ailleurs (n.c.a.)	142 574	95,8%	235	0,2%	1 880	1,3%	2 086	1,4%	2 037	1,4%	148 811
Ensemble sanitaire et social	978 509	62.1 %	1 035	0.1%	37 286	2.4%	52 801	3.4%	505 609	32.1%	1 575 239

Source : ACOSS-URSSAF - Traitement R&S. (1) Il s'agit bien ici des seuls salariés et non des professions libérales qui sont au nombre de 350 700. Sont en revanche ici comptabilisés les salariés des 50 669 professions libérales employeurs.

Au côté des associations, les autres composantes de l'économie sociale sont présentes, avec plus de 37.000 salariés mutualistes et 53.000 salariés dans les fondations.

Les entreprises lucratives sont désormais bien présentes dans l'hébergement pour personnes âgées, l'accueil de la petite enfance, l'aide à domicile et la santé (avec la réserve évoquée auparavant sur la présence des employeurs professions libérales).

C - Répartition de la masse salariale selon les domaines d'activité et les statuts juridiques

Managa galariala ara K.C.	ASSOCIATIONS		COOPERATIVES		MUTUELLES		FONDATIONS		Autre privé		Total
Masse salariale en K €	Masse	En %	Masse	En %	Masse	En %	Masse	En %	Masse	En %	Masse
Activités humaines pour la santé	3 764 765	28,0%	3 510	0,0%	562 467	4,2%	661 110	4,9%	8 468 343	62,9%	13 460 195
Hébergement médico-social	7 111 162	74,7%	2 172	0,0%	211 381	2,2%	468 969	4,9%	1 729 479	18,2%	9 523 163
H médicalisé pour personnes âgées	1 438 899	48,9%	1 729	0,1%	113 483	3,9%	175 383	6,0%	1 212 000	41,2%	2 941 494
H médicalisé pour enfants handicapés	1 517 532	93,4%	0	0,0%	22 260	1,4%	43 121	2,7%	42 072	2,6%	1 624 985
H médicalisé pour adultes hand. et autres	662 176	91,5%	0	0,0%	14 062	1,9%	28 677	4,0%	18 676	2,6%	723 591
H social pour hand. mentaux et malades mentaux	1 285 725	96,0%	0	0,0%	18 440	1,4%	29 078	2,2%	5 785	0,4%	1 339 028
H social pour toxicomanes	50 580	62,4%	0	0,0%	1 006	1,2%	27 391	33,8%	2 088	2,6%	81 065
H social pour personnes âgées	349 815	41,7%	278	0,0%	35 728	4,3%	22 339	2,7%	430 465	51,3%	838 626
H social pour handicapés physiques	185 994	93,2%	0	0,0%	3 270	1,6%	7 025	3,5%	3 266	1,6%	199 555
H social pour enfants en difficulté	986 515	89,5%	166	0,0%	1 723	0,2%	108 596	9,9%	5 005	0,5%	1 102 004
H social pour adultes et familles en diff et autre H social	633 927	94,2%	0	0,0%	1 409	0,2%	27 358	4,1%	10 121	1,5%	672 815
Action sociale sans hébergement	8 106 079	88,8%	10 236	0,1%	166 712	1,8%	196 011	2,1%	653 744	7,2%	9 132 784
Aide à domicile	2 193 890	82,1%	4 629	0,2%	50 200	1,9%	17 508	0,7%	406 893	15,2%	2 673 120
Accueil et accompagnement d'adultes hand. ou pers. âgées	162 039	95,3%	18	0,0%	511	0,3%	1 613	0,9%	5 830	3,4%	170 011
Aide par le travail	1 854 317	94,8%	1 520	0,1%	30 502	1,6%	35 440	1,8%	34 154	1,7%	1 955 933
Accueil de jeunes enfants	545 641	77,3%	106	0,0%	19 379	2,7%	8 767	1,2%	131 645	18,7%	705 537
Accueil et accompagnement sans H. d'enfants hand.	496 021	84,6%	0	0,0%	3 936	0,7%	72 380	12,3%	13 882	2,4%	586 219
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	235 568	97,6%	30	0,0%	30	0,0%	4 926	2,0%	846	0,4%	241 400
Action sociale sans hébergement non classées ailleurs (n.c.a.)	2 618 604	93,5%	3 935	0,1%	62 153	2,2%	55 378	2,0%	60 495	2,2%	2 800 564
Ensemble sanitaire et social	18 982 006	59,1%	15 919	0,0%	940 560	2,9%	1 326 090	4,1%	10 851 567	33,8%	32 116 142

Source : ACOSS-URSSAF - Traitement R&S.

La masse salariale des associations est de près de 19 milliards d'euros, de près de 16 millions dans les coopératives, et de plus de 940 millions dans les mutuelles. Pour ce qui est des fondations engagées dans le secteur sanitaire et social, la masse salariale qu'elles versent représente 75% (1,326 milliard) de la masse salariale versée par l'ensemble des fondations en France en 2010 (1,75 milliard).

Chapitre 2 - La place des associations dans l'ensemble du secteur privé sanitaire et social en 2010.

Secteurs et sous-secteurs d'activités des associations	Part des associations au sein du secteur privé					
Secteurs et sous-secteurs à activités des associations	Etablissements	Salariés	Masse Salariale			
Activités humaines pour la santé	4%	24%	28%			
Hébergement médico-social	77%	75%	75%			
H médicalisé pour personnes âgées	48%	49%	49%			
H médicalisé pour enfants handicapés	95%	95%	93%			
H médicalisé pour adultes hand. et autres	92%	93%	92%			
H social pour hand. mentaux et malades mentaux	97%	97%	96%			
H social pour toxicomanes	94%	65%	62%			
H social pour personnes âgées	47%	42%	42%			
H social pour handicapés physiques	94%	96%	93%			
H social pour enfants en difficulté	88%	90%	90%			
H social pour adultes et familles en difficulté et autre hébergement social	95%	95%	94%			
Action sociale sans H	85%	89%	89%			
Aide à domicile	65%	80%	82%			
Accueil et accompagnement sans H. d'adultes hand. ou pers. âgées	92%	95%	95%			
Aide par le travail	94%	96%	95%			
Accueil de jeunes enfants	81%	77%	77%			
Accueil et accompagnement. sans H. d'enfants hand.	97%	88%	85%			
Accueil et accompagnement. sans H. d'enfants et d'adolescents	95%	99%	98%			
Action sociale sans H non classées ailleurs (NCA)	95%	96%	94%			

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement R&S

Rappelons qu'au sein du secteur des activités humaines pour la santé, les professions libérales ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont employeurs et pour leurs salariés uniquement.

Au sein de l'hébergement médico-social, le secteur associatif représente les trois quarts des établissements, des salariés et de la masse salariale. On distinguera, parmi les composantes de ce secteur, des domaines dans lesquels le lucratif est très peu présent, notamment dans la prise en charge du handicap. En revanche, il est plus présent auprès des personnes âgées (50% environ des établissements et des salariés).

Au sein de l'action sociale sans hébergement, la place du secteur associatif est très importante, variant entre 80% (accueil des jeunes enfants) à près de 100% pour les enfants handicapés. L'exception, traitée par ailleurs, se situe dans l'aide à domicile, avec une conquête progressive du secteur lucratif, représentant, en 2010, 35% des établissements, 20% des salariés et 18% de la masse salariale.

<u>Chapitre 3 - Evolution du positionnement associatif entre 2001 et 2010 en termes d'établissements, d'emplois et de masse salariale.</u>

Secteurs et sous-secteurs d'activités des associations	Etablisse	ements	Sal	ariés	Masse salariale		
Secteurs et sous-secteurs à activités des associations	% en 2001	% en 2010	% en 2001	% en 2010	% en 2001	% en 2010	
Activités humaines pour la santé	4%	4%	26%	24%	31%	28%	
Hébergement médico-social	77%	77%	80%	75%	81%	75%	
H médicalisé pour personnes âgées	49%	48%	54%	49%	56%	49%	
H médicalisé pour enfants handicapés	94%	95%	94%	95%	93%	93%	
H médicalisé pour adultes hand. et autres	90%	92%	96%	93%	95%	92%	
H social pour hand. mentaux et malades mentaux	97%	97%	97%	97%	97%	96%	
H social pour toxicomanes	96%	94%	59%	65%	55%	62%	
H social pour personnes âgées	52%	47%	51%	42%	52%	42%	
H social pour handicapés physiques	99%	94%	98%	96%	98%	93%	
H social pour enfants en difficulté	93%	88%	92%	90%	92%	90%	
H social pour adultes et familles en difficulté et autre H.social	96%	95%	95%	95%	95%	94%	
Action sociale sans H	96%	85%	95%	89%	94%	89%	
Aide à domicile	93%	65%	94%	80%	93%	82%	
Accueil et accomp. sans H. d'adultes hand. ou pers. âgées	98%	92%	99%	95%	100%	95%	
Aide par le travail	95%	94%	95%	96%	94%	95%	
Accueil de jeunes enfants	97%	81%	96%	77%	95%	77%	
Accueil et accomp. sans H. d'enfants hand.	97%	97%	86%	88%	83%	85%	
Accueil et accomp. sans H. d'enfants et d'adolescents	98%	95%	97%	99%	97%	98%	
Action sociale sans H n.c.a.	97%	95%	97%	96%	96%	94%	

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement R&S

Dans la plupart des secteurs, la place des associations a relativement peu évolué sur 10 ans, excepté le cas de la santé à observer avec prudence, du fait de la présence des employeurs libéraux ne nous permettant pas pour le moment de mesurer la place des entreprises lucratives.

Une analyse détaillée révèle la progression importante des entreprises lucratives dans certains segments de l'action sociale. Ainsi dans l'hébergement pour personnes âgées (Maisons de retraite), la baisse relative du poids des associations en terme de masse salariale (moins 7 points et moins 10 points sur les deux types d'activité) illustre la progression constante des groupes lucratifs sur ce secteur.

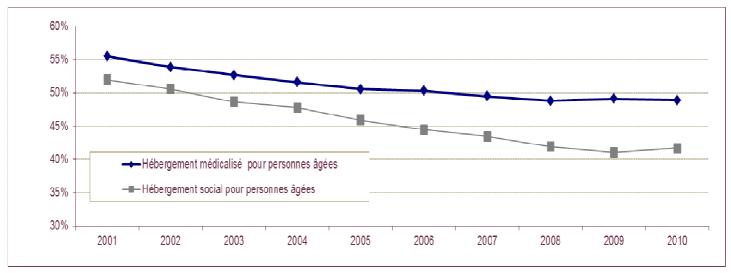
Dans l'action sociale sans hébergement, la diminution relative des associations est frappante dans l'aide à domicile : avec une baisse de 28 points en terme de nombre d'établissements, de 14 points en nombre d'employés et de 11 points pour la masse salariale. Cela confirme, en creux, la progression des entreprises lucratives.

C'est le cas également dans l'accueil du jeune enfant (crèches) : la décennie 2000 aura vu le poids relatif des associations régresser de 16 points, pour ce qui est du nombre d'établissements, de 19 points pour le nombre de salariés et de 8 points pour la masse salariale. La percée des entreprises lucratives de crèche, à partir de 2006, est désormais une réalité statistique que l'on clairement mesurer.

Les deux graphiques suivants rendent visible cette percée du secteur lucratif, précisément dans les actions en faveur des personnes âgées et de la petite enfance.

Evolution de la masse salariale associative relative aux personnes âgées

La variable masse salariale est l'indicateur qui traduit le mieux le « poids économique» respectif des associations et des entreprises lucratives. Pour prolonger l'observation, un graphique montre donc comment l'hébergement médicalisé associatif pour personnes âgées a perdu un peu de place, face au secteur lucratif. Une autre courbe montre la même évolution concernant l'hébergement social associatif pour les personnes âgées.



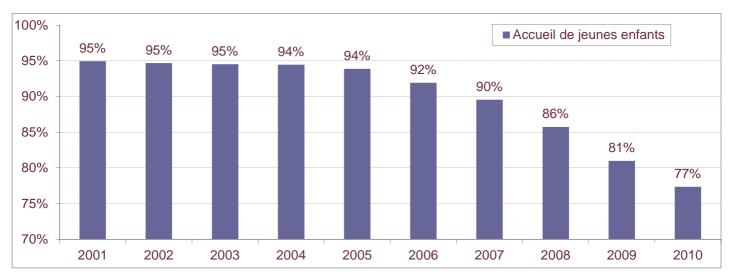
Source : ACOSS-URSSAF - Traitement R&S - Lecture : la masse salariale du secteur associatif engagé dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées, est passée d'un peu plus de 55% en 2001, à moins de 50% en 2010.

S'agissant de l'hébergement médicalisé, on est passé de 56% de la masse salariale en 2001 à 50% en 2006. Au cours des quatre années suivantes, la baisse a été très faible.

S'agissant de l'hébergement social, on est parti de la proportion de 52% de la masse salariale en 2001 pour diminuer régulièrement jusqu'en 2008, à 42%. Au cours de l'année 2009, on observe une quasi stagnation, et en 2010 une légère remontée! Peut-être les effets directs de la crise économique sur le secteur lucratif?

Evolution de la masse salariale associative relative à l'accueil des jeunes enfants

Le graphique suivant montre comment la part du secteur associatif est passée de 95% de la masse salariale en 2001 à 77% en 2010.



Source: ACOSS-URSSAF - Traitement R&S

On observe une grande stabilité entre les années 2001 et 2005. Les deux années 2006 et 2007 marquent une première et légère inflexion (94% à 90%). Elle va se prolonger au cours des trois années suivantes, par des reculs plus nets, de quatre points chaque année.

La rupture de tendance, constatée à partir de 2005-2006, correspond à un choix de la politique publique de la famille : elle a encouragé l'offre d'entreprises lucratives sur l'accueil de la petite enfance, ce qui s'est traduit par un recul relatif² de la place des associations dans ce secteur.

0

² Le terme relatif a ici toute son importance. Il serait erroné de conclure que cette diminution relative du poids des associations correspond automatiquement à une baisse en « valeur absolue ».